



Code de conduite

Le 1er avril 2024

« L'intégrité, les pratiques commerciales éthiques et la sécurité des patients font partie de l'ADN et de la culture de Solventum. Notre organisation a pour but d'être compétitive afin de conquérir des marchés. Mais elle le fait convenablement, et la sécurité des patients passera toujours avant les considérations financières. »

Bryan Hanson
Directeur général

Table des matières

Présentation de notre culture et de notre éthique	3
Prendre des décisions éthiques	4
Faites-vous entendre	4
Responsabilités des superviseurs	5
Enquêtes.....	5
Absence de représailles	5
Vivre notre code	5
Un environnement de travail respectueux.....	5
Environnement, santé et sécurité	6
Lieu de travail sans drogue.....	6
Droits de l'Homme/trafic d'êtres humains.....	7
Citoyenneté et société	7
Produit, qualité, sureté et gestion	7
Fraude, gaspillage et abus	8
Concurrence équitable	9
Anti-corruption.....	9
Intégrité dans le cadre des ventes et du marketing	10
Relations avec les partenaires commerciaux	11
Commerce avec le gouvernement.....	12
Cadeaux d'entreprise.....	13
Interactions entre les professionnels de santé, les institutions et leurs patients.....	14
Sciences du vivant et recherche médicale appliquée	15
Sécurité et confidentialité des données	16
Informations confidentielles	16
Respect des lois commerciales mondiales	17
Conflits d'intérêts.....	17
Délit d'initié	18
Rapports commerciaux et financiers.....	18
Ressources de l'entreprise	19
Communications externes	19
Notre engagement	20

Présentation de notre culture et de notre éthique

Chez Solventum, nous faisons preuve d'honnêteté et d'intégrité à l'intérieur et à l'extérieur de notre environnement de travail, et fournissons des produits et services surs, efficaces et innovants à nos clients dans le monde entier, dans le secteur de la santé et au-delà. Nous attendons de nos employés qu'ils respectent toujours des normes déontologiques strictes, notre Code de conduite, les politiques internes et la loi partout où nous sommes présents, qu'ils représentent Solventum et qu'ils confortent notre réputation dans le monde entier pour apporter un avantage concurrentiel à notre organisation, conquérir des marchés et faire preuve d'excellence.

Notre manière d'agir génère de la confiance parmi nos employés, nos partenaires commerciaux et nos actionnaires. L'éthique et la conformité au niveau individuel et de l'entreprise constituent la base de tout ce que nous faisons. Notre réputation de fournir des produits et services de qualité, de réaliser des transactions honnêtes et éthiques et de faire les bons choix pour notre organisation, nos clients et les communautés auprès desquelles nous travaillons témoigne de notre engagement en matière d'honnêteté et d'intégrité.

Ce code constitue la base éthique de notre activité. Il détermine l'identité de l'organisation et donne le ton pour les politiques, normes et procédures détaillées qui guident et régissent nos activités partout et tous les jours. En suivant notre code, nous créons un environnement de travail inclusif, où chacun d'entre nous contribue à la mission de Solventum et soutient ses valeurs.

Notre mission : créer des soins meilleurs, plus intelligents et plus surs pour améliorer les vies

Nos valeurs :

Donner la priorité aux personnes

Nous valorisons avant tout nos employés, puis nous étendons cette empathie et ce respect au monde qui nous entoure. Cela crée un changement positif pour les intervenants et, le plus important pour les personnes et les patients que nos innovations aident chaque jour.

Gagner par l'excellence

Nous nous imposons des normes élevées et nous nous efforçons de les dépasser. En apportant qualité, fiabilité et intégrité à notre travail, nous assurons la sécurité et la conformité des patients tout en obtenant des résultats exceptionnels pour le bénéfice des personnes que nous accompagnons

Résoudre ce qui compte

Animés d'une ambition très audacieuse et de capacités rares, nous nous efforçons de penser différemment, d'apprendre et d'être à l'écoute des besoins essentiels pour nos clients. C'est ainsi que nous créons des solutions innovantes qui façonnent l'avenir de la santé.

Progresser ensemble

Nous agissons rapidement et habilement en tant qu'équipe, en collaborant avec l'ensemble de l'organisation pour anticiper et créer des solutions qui répondent aux besoins les plus importants de nos clients.

Vivre avec cœur

Nous croyons qu'il faut changer le monde pour le rendre meilleur. Animés par le désir d'avoir un impact sur le plus de personnes, nous recherchons des occasions de mettre notre gentillesse, notre talent et notre expertise au service de nos communautés et des personnes dans le besoin.

Notre succès dépend de notre intégrité et de notre capacité à assumer notre responsabilité personnelle en prenant la parole quand quelque chose ne va pas.

Prendre des décisions éthiques

Nous sommes tous supposés faire preuve de discernement pour prendre des décisions tous les jours. Cela implique de respecter le Code de Conduite, de conforter la réputation de Solventum de travailler de manière éthique, et de prendre des décisions qui seraient validées par un contrôle externe. En cas de conflit entre le code et la loi locale, nous devons toujours respecter la loi et faire ce qu'il faut pour protéger la réputation de Solventum. Il n'est pas toujours simple de faire les bons choix, mais notre code vous guide pour prendre les bonnes décisions du point de vue de l'éthique.

Si vous n'êtes pas certain qu'une activité serait compatible avec notre code, posez-vous les questions suivantes :

- Cela est-il légal ?
- Cela serait-il conforme à la réputation de Solventum ?
- Cela aurait-il une incidence favorable sur Solventum s'il en était question dans les médias ?

Faites-vous entendre

Posez des questions et exprimez vos inquiétudes. Si vous ne savez pas bien comment réagir dans une situation donnée, n'oubliez pas que vous n'êtes pas seul. Il existe de nombreuses ressources pour vous aider.

Si vous voyez ou prenez connaissance d'une mauvaise conduite, que ce soit de votre part, de la part d'autres employés, de tiers ou de personnes agissant en notre nom, vous êtes tenu de le signaler, à moins que la loi locale ne l'interdise. Pour faire un signalement, vous pouvez contacter l'une des ressources suivantes, sans ordre défini :

- Votre responsable ou superviseur
- Le responsable des ressources humaines dont vous dépendez
- Un conseiller juridique de Solventum
- Le service éthique et conformité de Solventum
- [SolventumEthics.com](https://www.solventumethics.com) (signalement anonyme possible, quand la loi le permet)
- Service d'audit du groupe Solventum

Vous aidez Solventum en posant des questions et en signalant des problèmes potentiels.

La confidentialité de tous les faits signalés sera maintenue conformément aux exigences légales et dans le meilleur intérêt de l'organisation et des personnes concernées.

Responsabilités des superviseurs

Les responsables et les superviseurs jouent un rôle clé dans la culture éthique de Solventum. Si vous dirigez ou supervisez d'autres personnes, vous avez des responsabilités supplémentaires, y compris :

1. Montrer l'exemple et agir comme un modèle d'éthique pour tout le monde autour de vous.
2. Créer un environnement qui encourage les personnes à poser des questions et à faire part de leurs doutes.
3. Aider vos employés à terminer les formations sur la conformité et à passer la certification du Code de conduite dans les délais impartis.
4. Écouter et signaler les doutes de manière appropriée, et les faire remonter selon les besoins.
5. Participer à créer un espace de travail juste et respectueux.

Enquêtes

Solventum prend au sérieux tous les doutes signalés en matière de comportement professionnel. Chaque signalement sera étudié attentivement, et des enquêtes seront réalisées si nécessaire. Toute violation du Code de conduite et des politiques, normes et procédures sous-jacentes de Solventum ou de la loi pourra donner lieu à des mesures disciplinaires, y compris à des licenciements.

Absence de représailles

Solventum ne tolère pas les représailles à l'encontre des personnes qui signalent des faits réels. Nous encourageons l'honnêteté et une communication honnête, et incitons nos employés à poser des questions et à signaler leurs doutes en toute bonne foi. Nous ne tolérons pas les représailles à l'encontre des employés qui dévoilent des faits réels ou suspectés de mauvaises conduites professionnelles, ni à l'encontre des personnes qui participent à une enquête de l'entreprise. Les plaintes pour représailles seront étudiées rapidement, et des mesures correctives seront prises si cela se justifie.

Vivre notre code

Un environnement de travail respectueux

Solventum sait qu'un mélange de personnes d'horizons, opinions et talents différents au sein de nos effectifs mondiaux enrichit notre entreprise et contribue à notre succès. La « diversité » peut inclure les personnalités, les styles de vie, les manières de penser, les expériences de travail, l'origine ethnique, la race, la couleur de peau, la religion, l'âge, le handicap, le sexe, l'identité de genre, l'orientation sexuelle, le statut marital, les informations génétiques, la grossesse, l'origine nationale, la citoyenneté, le statut d'ancien combattant ou d'autres caractéristiques permettant d'identifier la personne ou protégées par la loi. Nous comprendrons mieux les besoins de nos clients et favoriserons l'innovation si chacun d'entre nous accepte la diversité et l'inclusion dans tous les aspects de notre activité.

Nous faisons notre maximum pour développer et entretenir une culture dans laquelle des personnes de tous horizons, aptitudes et opinions sont traitées de manière juste, respectueuse, digne et courtoise. Nous soutenons la diversité, et nous nous engageons à offrir les mêmes opportunités en matière d'emploi. Nous ne tolérerons aucune discrimination illégale sur la base de caractéristiques protégées.

Nous nous engageons également à entretenir un environnement de travail sans harcèlement, intimidation ni comportement déplacé. Si vous pensez avoir subi ou pensez avoir été témoin de ces types de comportements, vous êtes tenu de le faire savoir.

- Traitez les autres personnes avec respect et dans la dignité.
- Prenez des décisions de recrutement, d'embauche, de formation, de promotion, de rémunération des employés ou toute autre condition d'emploi sur la base de facteurs professionnels, et sans tenir compte de tout statut protégé par la loi dans chacun des pays où nous sommes présents.
- Reconnaissez les personnes pour ce qu'elles font, et apportez des commentaires sur leurs performances de manière opportune, ouverte et honnête.
- Entretenez un environnement de travail exempt de harcèlement et de conduite irrespectueuse envers les collègues et les partenaires commerciaux.

Environnement, santé et sécurité

Lorsque nous protégeons nos employés, nos voisins et notre environnement, nous favorisons des pratiques professionnelles positives, qui contribuent à améliorer les performances en protégeant et en développant les ressources humaines et physiques et en réduisant les coûts.

Nous sommes tenus de travailler ensemble afin de promouvoir un lieu de travail sur et sain, tout en collaborant avec nos employés et fournisseurs et avec les communautés auprès desquelles nous sommes présents pour être de bons protecteurs de l'environnement.

Voici quelques conseils à suivre pour faire ce qu'il faut :

- Respecter les pratiques de sécurité au travail et les procédures locales.
- Signaler immédiatement les blessures et les problèmes de santé dus à votre travail.
- Prendre des mesures pour éviter les accidents, et veiller à la sécurité.
- Préserver les ressources et promouvoir des pratiques durables.
- Respecter toutes les exigences gouvernementales applicables.

Lieu de travail sans drogue

L'abus de drogue et/ou d'alcool nuit à la productivité, à la qualité du travail et à la fiabilité, et présente de graves dangers en matière de sûreté, de sécurité et de bien-être de l'entreprise, de ses employés, clients et fournisseurs et du grand public. Ces abus peuvent également affecter les opportunités de promotion et d'emploi des salariés. Il est normal de maintenir un lieu de travail sans drogue, car cela favorise notre succès mutuel, qui n'est pas compromis par des personnes qui abusent de substances nocives.

Nous nous engageons à fournir et entretenir un lieu de travail sûr, sain, productif et protégé contre les effets de l'alcool, des drogues illégales et des médicaments sur ordonnance pris à mauvaise escient, ou qui vous empêchent de travailler en toute sécurité.

Votre bien-être est particulièrement important, car il s'agit de la sécurité des autres personnes. Contactez le programme d'aide aux employés de Solventum si vous vous posez des questions sur votre consommation de drogues ou d'alcool. C'est un service gratuit et confidentiel.

Droits de l'Homme/trafic d'êtres humains

Nous favorisons des pratiques de travail sûres et saines dans le respect des droits de l'Homme, et interdisons le travail forcé, le travail des enfants, l'esclavage et le trafic d'êtres humains.

Nous nous engageons à respecter toutes les lois en matière de travail, d'emploi et de droits de l'Homme, et à prendre des mesures appropriées pour garantir la conformité au sein de notre entreprise et de nos chaînes d'approvisionnement, y compris :

- Respecter les exigences de l'entreprise et les directives en matière de droits de l'Homme et de trafic d'êtres humains.
- Faire appel à des partenaires commerciaux tiers réputés, qui partagent notre engagement en faveur de pratiques de travail sûres et saines.
- Signaler tout doute concernant d'éventuelles violations des droits de l'Homme.
- Respecter la liberté d'association des employés.

Citoyenneté et société

Solventum reconnaît les droits pour l'entreprise elle-même et pour ses employés de s'engager en tant que citoyens dans les communautés où ils sont présents. Un engagement et une participation actifs contribuent à une société libre et juste, favorisant le progrès grâce à une gouvernance ouverte et à une expression constructive des valeurs et des croyances personnelles.

Qu'il s'agisse de participer à des activités politiques, de représenter légalement les intérêts commerciaux de Solventum ou de faire des dons et de s'engager auprès d'organismes caritatifs, de nombreuses activités sont strictement réglementées, et peuvent comporter des exigences d'inscription et de reporting. Ces activités doivent donc être réalisées en veillant à bien respecter les politiques de l'entreprise et les exigences légales.

Produit, qualité, sûreté et gestion

Nous nous engageons à favoriser la sûreté des patients et des utilisateurs finaux et à améliorer toutes les vies en fournissant des produits et solutions de qualité et fiables, qui respectent ou dépassent les exigences des clients, statutaires, réglementaires ou internes à Solventum tout au long du cycle de vie de chaque produit. Nous pratiquons une gestion responsable des produits chimiques, des matériaux et des produits afin de réduire autant que possible les impacts négatifs sur la santé, la sûreté et l'environnement et de maximiser la valeur pour notre groupe. L'entretien d'un système de gestion de la qualité efficace soutient nos engagements en faveur de l'excellence et de l'intégrité. Nous atteignons ces objectifs en respectant les principes suivants :

- Faire de la qualité notre toute première priorité.
- Respecter la politique, les procédures et les instructions de travail de l'entreprise.
- Soutenir les mesures d'amélioration de la qualité, de la sûreté et du profil de gestion de nos produits dans le cadre de nos fonctions.
- Intégrer ces considérations à la recherche, au design, à la fabrication, au marketing, à la vente, à la surveillance et à la mise au rebut de nos produits.

- De la même manière que nous assumons la responsabilité de la qualité, de la sûreté et de la gestion de nos produits, nous tenons également nos fournisseurs et nos distributeurs pour responsables des produits et services qu'ils fournissent.
- Suivre toutes les formations dans les délais impartis.

Nous maintenons la confiance de nos clients en prenant la parole et en posant des questions concernant d'éventuels problèmes de qualité et de sûreté, même quand la réponse pourrait limiter les options ou entraîner des coûts supplémentaires, des délais ou une charge de travail inattendue. Dans le cadre de notre engagement en faveur de la sûreté et des performances de nos produits, nous sommes tenus de signaler tout problème de qualité des produits afin de prendre les mesures correctives et préventives appropriées. Si vous entendez parler d'une réclamation concernant nos produits, vous devez le signaler rapidement au service de gestion des réclamations.

Fraude, gaspillage et abus

Solventum reconnaît que la prévention, la détection et la correction de la fraude, du gaspillage et des abus dans nos pratiques commerciales sont essentielles afin de soutenir l'intégrité globale des régimes de santé.

En suivant les nouvelles formations, politiques et procédures en matière de sécurité requises pour leur fonction, les employés et entreprises qui travaillent pour Solventum devraient comprendre et appliquer les règles applicables aux activités commerciales spécifiques qui leur sont affectées.

Il est important que le personnel de Solventum assume ses responsabilités en matière de prévention, de détection et de correction de la fraude, du gaspillage et des abus. Les employés et les sous-traitants ont le devoir de signaler immédiatement leurs soupçons ou constatations d'activités douteuses ou d'éventuelles violations. Solventum ne tolère pas les représailles à l'encontre des personnes qui signalent des faits en toute bonne foi. Il est également important de signaler à votre responsable et au service juridique toute communication d'une autorité gouvernementale concernant un audit ou une investigation inhabituels des pratiques commerciales de Solventum afin de permettre à Solventum de collaborer et de réagir rapidement. Solventum s'engage à fournir des informations complètes et à coopérer pleinement.

De manière plus spécifique à notre activité aux États-Unis, dans le cadre de nos activités en tant qu'entité de premier plan ou en aval dans le cadre de l'United States Medicare Advantage Plan, et en tant que fournisseur d'équipements médicaux durables (DME) (activité U.S. Medical Surgical Division), l'entreprise s'engage à respecter toutes les lois en matière de fraude, de gaspillage et d'abus applicables à son activité, y compris et sans limitation les lois fédérales anti-corruption (loi contre les rétrocommissions), les lois fédérales sur l'auto-orientation (loi sur l'auto-orientation des médecins), la loi américaine sur les fausses déclarations, la loi américaine sur la fraude criminelle en matière de santé, la loi américaine sur les exclusions, la loi américaine sur les sanctions pécuniaires et les versions de ces lois dans les différents états. Par ailleurs, Solventum est guidée par les normes du secteur et par les normes d'accréditation.

Concurrence équitable

Les lois sur la concurrence et antitrust encouragent la concurrence entre vendeurs sur un marché ouvert, afin que les clients (individus, entreprises et gouvernements) bénéficient de prix plus bas, d'une meilleure qualité, d'un plus grand choix et de plus d'innovations. Chez Solventum, nous respectons toutes les lois sur la concurrence et antitrust dans le monde entier.

Nous construisons notre succès en vendant des produits de qualité innovants et en participant à une concurrence juste, honnête et éthique sur un marché ouvert. Nous respectons les lois sur la concurrence et antitrust qui s'appliquent à notre entreprise. Chez Solventum, nous nous abstenons de tout comportement susceptible de violer, ou même de donner l'impression d'essayer de violer la loi.

Certains types de comportements sont interdits :

- Entente sur les prix : conclure un accord avec un concurrent pour augmenter, réduire ou stabiliser les prix ou d'autres conditions concurrentielles.
- Manipulation de soumission d'offres : coordination d'une activité de soumission d'offres avec des concurrents.
- Partage de marchés : répartition de clients, territoires ou marchés entre concurrents.
- Restriction de production : accord avec un concurrent visant à réduire la production ou à limiter les plafonds.
- Accords visant à réduire la qualité ou les performances de produits.
- Boycotts groupés : accords avec un concurrent visant à ne pas travailler avec certaines personnes ou entreprises.
- Échange de tarifs ou d'autres informations sensibles avec des concurrents (par exemple sur les prix, les salaires ou les bénéfices).

D'autres comportements peuvent poser problème selon les circonstances :

- Lots ou produits liés
- Discrimination sur les prix
- Remises pour fidélité
- Conditions de vente exclusives
- Bench-marking

De nombreuses activités commerciales peuvent être considérées comme anticoncurrentielles dans certaines circonstances. Comme les lois sur la concurrence et antitrust varient d'un pays à l'autre et sont complexes, demandez toujours l'avis de votre conseiller juridique Solventum concernant votre situation spécifique.

Anti-corruption

L'équité et l'intégrité sont essentielles au succès de notre entreprise. Nos clients, nos actionnaires et les tiers nous font confiance pour agir comme il se doit. Pour conserver leur confiance, nous ne participons pas à des pratiques commerciales contraires à l'éthique en ayant recours à des dessous-de-table, des pots-de-vin ou autres paiements frauduleux, quelles que soient les pratiques légales. Les lois anti-corruption rendent la corruption illégale dans le monde entier. Il est illégal de proposer, promettre, donner ou accepter toute chose de valeur à ou de la part d'un partenaire commercial ou d'un représentant du gouvernement qui pourrait l'influencer ou sembler l'influencer de manière inappropriée. Solventum peut être tenue pour responsable des actes répréhensibles des ses employés, mais aussi de nos partenaires commerciaux.

Termes clés

Les lois anti-corruption peuvent être complexes. Il est important d'en comprendre la terminologie.

Pot-de-vin : une proposition ou une promesse, directe ou indirecte, de donner ou d'accepter quelque chose de valeur dans l'intention d'en tirer un avantage illégitime ou d'influencer une décision de manière inappropriée. Les pots-de-vin peuvent prendre différentes formes, y compris des faveurs, des cadeaux, des contributions à des organisations politiques ou caritatives, des propositions d'embaucher des proches de représentants gouvernementaux, ou même des remises inaccessibles aux autres personnes.

Rétrocommission : la restitution d'une somme d'argent versée (ou à verser) au titre de récompense pour avoir réalisé ou influencé un accord commercial. Une rétrocommission diffère d'un pot-de-vin par le fait qu'elle est généralement sollicitée par les employés de l'acheteur, tandis que les pots-de-vin sont généralement proposés par le vendeur ou par celui qui cherche à en tirer un avantage illégitime.

Paiement de facilitation : généralement, un petit paiement réalisé pour accélérer une action gouvernementale non discrétionnaire, par exemple pour obtenir un permis ou commencer à fournir un service public. Ces pratiques sont interdites.

Représentant gouvernemental : ce terme générique désigne :

- Toute personne qui agit au nom d'un gouvernement ou de ses ministères, agences ou divisions.
- Employés ou associés d'institutions détenues ou contrôlées par un gouvernement, telles que des universités publiques, des hôpitaux (y compris les professionnels de santé), des entreprises de services publics ou des autorités responsables des transports.
- Candidats à des élections ou représentants de partis politiques.
- Employés de certaines organisations internationales, telles que les Nations Unies.
- Membres des familles royales.

Lois anticorruption : nous respectons l'US Foreign Corrupt Practices Act (FCPA), l'UK Bribery Act (UKBA) et toute loi anticorruption locale qui s'applique à notre activité.

Diligence raisonnable des partenaires commerciaux : lorsque vous choisissez un partenaire commercial, évitez toute personne ayant des antécédents de corruption ou de conduite contraire à l'éthique. Parlez à votre responsable ou à votre supérieur, à votre conseiller juridique ou à un membre du service Éthique et conformité dans le cadre du processus de diligence raisonnable.

Intégrité dans le cadre des ventes et du marketing

Lorsque nous représentons honnêtement les produits et services de Solventum auprès du public, nous préservons la réputation de notre entreprise et respectons nos clients et la relation patient-médecin.

Tous les supports promotionnels, y compris les publicités, documentations, étiquettes des produits et déclarations publiques concernant les produits et services doivent être exacts et sincères, et fournir une représentation équilibrée des risques et des bénéfices. Nous ne dénigrons pas les produits ou services de nos concurrents pour réussir, et nous respectons les réglementations applicables aux produits concernés.

Solventum acquiert la confiance de ses clients, partenaires commerciaux et acheteurs grâce à une communication honnête et exacte concernant nos produits et nos services.

N'oubliez pas les principes suivants :

- Présentez toujours les produits et services de Solventum sincèrement, honnêtement, fidèlement et de manière professionnelle dans les e-mails, conversations, contrats, supports de vente, publicités, emballages, promotions et toutes les autres communications.
- Justifiez vos déclarations en vous appuyant sur des tests réalisés selon des principes statistiques et scientifiques.
- N'exagérez pas les performances d'un produit.
- Ne faites aucune déclaration qui n'ait pas été approuvée ou qui ne soit pas fondée.
- Évitez les publicités et les déclarations qui ne correspondent pas aux valeurs de Solventum.
- Utilisez uniquement des supports publicitaires et promotionnels dûment approuvés par Solventum.
- Abstenez-vous de tout acte ou pratique mensonger et de toute autre méthode de concurrence qui serait malhonnête.
- Ne faites aucune déclaration fausse ou mensongère concernant les produits et services de Solventum.
- Ne faites aucune comparaison fausse ou mensongère avec les produits et services de concurrents.
- Ne critiquez et ne discréditez pas un concurrent, ses produits ou ses services de manière injustifiée.
- Ne faites aucune fausse déclaration concernant la qualité ou l'efficacité d'un produit ou d'un service.

Relations avec les partenaires commerciaux

Les actes de nos partenaires commerciaux ont des répercussions sur l'image de Solventum. Nous attendons d'eux qu'ils respectent nos standards élevés en matière d'éthique. Solventum pourrait être responsable d'actes illégaux commis par un partenaire commercial. La réputation de Solventum pourrait par ailleurs pâtir de relations avec un partenaire commercial aux pratiques contraires à l'éthique. Nous nous engageons à ne travailler qu'avec des entreprises qui nous aident à préserver notre réputation, nos relations et la qualité de nos produits. Cet engagement inclut le respect total de toutes les lois contre le terrorisme et le blanchiment d'argent dans le monde entier, comme indiqué dans la section Rapports commerciaux et financiers de ce Code de conduite.

Nous ne faisons appel qu'aux partenaires commerciaux, tels que des fournisseurs, sous-traitants, co-entrepreneurs, agents, représentants, distributeurs et consultants, qui travaillent de manière éthique et qui sont qualifiés pour fournir des produits et services de qualité à leur juste valeur. Il est essentiel que tous les partenaires commerciaux de Solventum partagent notre engagement à travailler de manière intègre.

Cela signifie que vous devez :

- Vérifier la réputation et la qualification des partenaires commerciaux.
- Éviter les conflits d'intérêts réels ou perçus dans la sélection et les relations avec les partenaires commerciaux.
- Rejeter les accords annexes (tels qu'un accord visant à ne pas travailler avec un autre partenaire commercial.)
- Ne jamais accepter de pot-de-vin ni de rétrocession.
- Bien protéger les informations confidentielles de Solventum et de ses fournisseurs.
- Ne jamais vous servir de partenaires commerciaux comme intermédiaires pour réaliser des paiements interdits par ce code ou par les lois applicables.
- Signaler tout problème constaté ou inquiétude concernant les installations d'un fournisseur, sa manière de traiter ses employés ou ses sous-traitants et ses pratiques commerciales.
- Respecter les procédures de Solventum pour entrer en relation avec des partenaires commerciaux.
- Informer les partenaires commerciaux de Solventum de nos attentes.

Commerce avec le gouvernement

Les contrats gouvernementaux sont un domaine complexe et fortement réglementé. Les interactions avec le gouvernement sont soumises à des règles strictes afin d'éviter toute influence incorrecte sur les décisions d'un gouvernement, de ses représentants ou de ses employés. De nombreuses lois et réglementations régissent la conduite des fournisseurs et du personnel du gouvernement. Le non-respect de ces lois et réglementations peut entraîner non seulement une perte d'activité, mais aussi une perte de réputation pour Solventum et des condamnations civiles et pénales infligées à l'entreprise et à des employés.

Solventum entretient des relations commerciales avec des représentants gouvernementaux, des agences gouvernementales et des entreprises publiques. Il nous incombe de toujours appliquer les standards éthiques les plus élevés, et de respecter toutes les lois et réglementations applicables, y compris certaines exigences spécifiques associées aux transactions gouvernementales.

- Ne proposez et n'acceptez jamais quelque chose de valeur qui pourrait être perçu comme un pot-de-vin ou une rétrocommission.
- N'essayez jamais d'obtenir des informations confidentielles concernant un contrat ou un achat du gouvernement.
- Vous devez consulter et comprendre les exigences définies par des clients gouvernementaux avant de soumettre des propositions, d'accepter des contrats et/ou de participer à des interactions impliquant des transferts de valeur.
- Ayez conscience de certains risques courants : cadeaux et gratuités ; anticoncurrence et collusion ; restrictions à l'emploi après avoir occupé un poste gouvernemental ; déformation du statut socio-économique ; conflits d'intérêts personnels ; conflits d'intérêts organisationnels.

D'une manière générale, les représentants gouvernementaux incluent diverses personnes, y compris :

- Agent public (municipal, de l'état ou fédéral) ou agent élu ou nommé.
- Parti politique ou candidat à une fonction politique (même si la personne n'est pas en fonction actuellement).
- Employés d'un gouvernement ou d'une agence (police, fisc et douanes).
- Professeurs dans des universités publiques.
- Professionnels de santé qui travaillent pour un régime de santé public ou financé par le gouvernement (ex : hôpital universitaire public, régime dentaire financé par le gouvernement).
- Consultant, porte-parole ou conseiller conservé par Solventum et qui est employé par le gouvernement.
- Employé du gouvernement qui bénéficie d'une subvention de recherche versée par Solventum.
- Représentant ou employé d'une organisation internationale quasi-publique ou non gouvernementale (parfois nommée ONG) telle que les Nations Unies, la Croix Rouge, le Croissant Rouge, le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale.
- Employé d'une agence quasi-publique et d'autres entreprises ou organisations partiellement ou intégralement détenues ou contrôlées par un gouvernement.

Cadeaux d'entreprise

Il est important pour la réputation de Solventum que nous fassions toujours preuve d'intégrité sur les marchés, et nous apprécions les contrats conclus grâce à un recours approprié à des cadeaux d'entreprise. Dans nos interactions avec nos clients et nos partenaires commerciaux, nous n'offrons et ne recevons pas de cadeaux, faveurs, divertissements, repas ou voyages inappropriés. Des règles spécifiques s'appliquent également au travail avec un professionnel de santé (privé ou affilié au gouvernement), un représentant gouvernemental ou certains partenaires commerciaux, et nous veillons au respect des politiques et standards de Solventum et des lois locales.

Le fait de donner ou d'accepter un cadeau peut donner l'impression d'un comportement inapproprié, tel qu'un traitement favorable ou préférentiel. Évitez toujours les cadeaux, faveurs, divertissements ou voyages qui pourraient ressembler à des pots-de-vin ou poser question concernant des conflits d'intérêts pour vous ou Solventum, ou qui pourraient nuire à notre réputation.

La question des cadeaux est complexe. Des cadeaux modestes peuvent être appropriés dans certaines circonstances, mais même des cadeaux modestes peuvent violer les lois, les règles et les réglementations s'ils sont offerts dans le but d'influencer leur destinataire de manière inappropriée. Les politiques et procédures de Solventum abordent les règles spécifiques et de nombreuses circonstances afin de guider les employés.

Gardez certains facteurs à l'esprit avant de proposer ou d'accepter des cadeaux d'entreprise.

Valeur : les cadeaux d'entreprise, s'ils sont appropriés, doivent être d'une valeur modeste, par exemple un repas raisonnable. Nous ne devons jamais offrir ni accepter quoi que ce soit que nous (ou d'autres personnes) pourrions considérer comme extravagant.

Fréquence : l'échange de cadeaux d'entreprise ne doit pas être régulier. Le fait d'offrir ou d'accepter trop souvent des cadeaux, divertissements, repas ou voyages d'affaires pourrait donner l'impression que la relation commerciale n'est pas complètement impartiale.

Temporalité : nous encourageons les relations d'affaires honnêtes et non biaisées, et nous devons tenir compte de la temporalité des renouvellements de contrats et d'autres décisions importantes avant d'offrir ou d'accepter des cadeaux d'entreprise. Évitez de donner l'impression qu'un cadeau d'entreprise a pour but d'influencer une décision commerciale.

Espèces ou équivalents de trésorerie : il est contraire à la politique de Solventum d'offrir ou d'accepter des espèces ou équivalents de trésorerie, tels que des cartes cadeau, des certificats de cadeaux ou des bons d'achat.

Interactions entre les professionnels de santé, les institutions et leurs patients

Solventum cherche à développer et entretenir des relations de travail appropriées et transparentes avec les professionnels de santé, les établissements pour lesquels ils travaillent et les patients dont ils s'occupent afin de faire progresser les soins et de promouvoir la meilleure santé possible.

Un professionnel de la santé (PS) est toute personne ou entité (a) habilitée ou autorisée à fournir des services ou des articles de soins de santé aux patients, ou (b) qui est impliquée dans la décision d'acheter, de prescrire, de commander ou de recommander des produits médicaux, des technologies et des services et solutions connexes. Les professionnels de la santé comprennent des cliniciens individuels (par exemple médecins, dentistes, orthodontistes, infirmières et pharmaciens, entre autres), des entités prestataires (par exemple hôpitaux, centres de chirurgie ambulatoire, pharmacies et fournisseurs d'équipements médicaux durables) et le personnel administratif des entités prestataires en matière d'achats, de formulaires ou la pratique des responsabilités en matière d'élaboration de politiques (par exemple administrateurs d'hôpitaux et agents d'achat, organisations d'achats groupés et organisations de services dentaires). Les entités qui sont largement impliquées dans le secteur des services de soins de santé et qui appartiennent à des professionnels de la santé devraient également être considérées comme des professionnels de la santé aux fins de cette définition. Cette définition n'inclut pas les professionnels de la santé qui sont des employés de bonne foi de Solventum, et agissent en cette qualité.

Ces relations sont essentielles pour promouvoir le développement de technologies permettant de faire progresser les soins et pour soutenir l'utilisation sûre et efficace des produits et services Solventum. L'incapacité à créer et entretenir ces relations conformément aux politiques de Solventum, qui s'appuient sur les lois, réglementations et codes du secteur applicables à ces interactions, peut avoir des conséquences sur les soins prodigués aux patients, nuire à notre réputation et exposer les différentes parties à des amendes et des peines criminelles.

La diversité des interactions qui se produisent, et peuvent impliquer le don ou l'échange de transferts de valeur, présente des difficultés uniques et variées.

Fondamentalement, chez Solventum, ces interactions devraient :

- Être structurées, conduites et rapportées conformément à la loi, aux réglementations et aux codes du secteur qui régissent, guident et sont conformes aux valeurs de Solventum.
- Ne pas avoir pour but d'induire une autre utilisation, commande, recommandation ou prescription de produits Solventum ni une récompense pour le volume ou la valeur des recommandations passées, présentes ou futures.
- Reconnaître et respecter la relation patient-prestataire, l'indépendance du jugement clinique du prestataire dans l'administration des soins et le droit d'un établissement à établir des protocoles de soins pour ses patients.
- Reconnaître et respecter les droits des patients, y compris leur droit à l'autonomie, à être traité dans la dignité, à prendre des décisions et le respect de leur vie privée.

Afin de soutenir notre réputation d'organisation qui agit avec intégrité et dans le respect de la loi, Solventum a défini dans ses politiques des exigences, limites et interdictions raisonnables concernant ces interactions.

Sciences du vivant et recherche médicale appliquée

Dans le cadre du développement de ses solutions de produits, Solventum réalise des recherches scientifiques et cliniques dans le respect des normes applicables et des lois et réglementations régissant l'organisation sûre et éthique de recherches en sciences du vivant impliquant des humains et de recherches médicales appliquées impliquant des animaux.

Pour obtenir et conserver les approbations et autorisations des autorités réglementaires pour nos produits de santé, Solventum est tenue d'évaluer et de documenter la conception, la sûreté et l'efficacité de ses produits en réalisant des recherches compétentes et conformes et en exploitant des résultats fiables et vérifiés.

Par ailleurs, la confiance dans les produits développés et améliorés par Solventum tout au long de leur cycle de vie repose en partie sur la confiance dans les recherches qu'elle entreprend ou dans les recherches tierces qu'elle soutient pour affirmer la sûreté et les performances des produits.

Il est donc essentiel de réaliser des recherches dans le respect des standards éthiques et scientifiques les plus stricts, et conformément aux bonnes pratiques cliniques et en matière de recherche sur les animaux. Pour soutenir des recherches efficaces conformes aux standards éthiques reconnus et aux exigences légales, les recherches scientifiques et cliniques de Solventum impliquant des sujets humains et animaux devraient notamment : être conçues et réalisées ou soutenues par l'organisation des affaires cliniques (humains) ou le laboratoire de recherche et de développement (animaux), avec l'approbation d'un comité de contrôle institutionnel (humains) ou d'un comité institutionnel pour les soins aux animaux et leur utilisation (animaux), si nécessaire ; être réalisées pour des raisons et d'une manière irréprochables et conformes aux principes actuels en matière de recherche éthique ; et être signalées aux régulateurs, ainsi que leurs résultats si nécessaire, rapidement, fidèlement et précisément.

Les personnes participant à des recherches pour le compte de Solventum doivent respecter toutes les exigences légales et réglementaires applicables, ainsi que les politiques de Solventum.

Contactez l'organisation des affaires cliniques (humains) ou le laboratoire de recherche et de développement (animaux) pour obtenir des conseils sur ces activités de recherche.

Sécurité et confidentialité des données

Dans le cadre de son activité, Solventum reçoit des informations médicales et d'autres informations personnelles sur ses patients, clients et employés. Solventum sait que nos employés, clients et patients nous font confiance pour utiliser ces informations de manière responsable et pour respecter leur confidentialité.

Solventum peut recueillir, traiter et utiliser ces informations à des fins commerciales légitimes, et pour respecter les exigences légales et réglementaires, conformément à sa Politique mondiale en matière de confidentialité, à sa Politique en matière de confidentialité HIPAA et aux autres politiques réglementaires régionales applicables. Les employés qui traitent des données privées doivent comprendre toutes les exigences réglementaires applicables à l'utilisation des données. Ils doivent protéger les données confidentielles contre les menaces en ligne, et veiller à limiter l'accès, empêcher les accès non autorisés et empêcher la perte ou la destruction accidentelle de ces informations.

Nous reconnaissons les lois sur la confidentialité des données qui autorisent les individus à contrôler leurs informations personnelles et les protègent contre une utilisation ou divulgation, ainsi que les réglementations de sécurité qui définissent comment ces informations doivent être protégées de manières complexes et variées. Les employés doivent donc s'engager à comprendre et respecter les lois et juridictions applicables en matière de protection et de confidentialité des données, qui définissent comment les informations personnelles sont recueillies, traitées ou utilisées dans le cadre de nos activités professionnelles.

Que sont les Informations personnelles ?

Une information personnelle est toute information permettant d'identifier directement ou indirectement un individu. En voici quelques exemples :

- Nom, date de naissance, adresse ou adresse électronique
- Numéros d'identification émis par le gouvernement (permis de conduire, passeport, numéro de sécurité sociale ou numéro national d'identification)
- Identifiants de connexion, tels qu'un nom d'utilisateur et un mot de passe
- Informations financières, telles qu'un numéro de carte bancaire, des coordonnées bancaires ou un numéro de compte
- Informations de santé, telles que des images et des dossiers médicaux

Informations confidentielles

Chez Solventum, nous utilisons des informations confidentielles pour permettre le développement de produits innovants, faire progresser les soins aux patients et prendre de l'avance sur nos concurrents. Les informations confidentielles incluent les informations non publiques, les secrets commerciaux et d'autres informations protégées, que l'on peut trouver sous diverses formes chez Solventum, y compris des informations financières, organisationnelles ou sur des produits ou des tiers, y compris les informations personnelles des patients, des employés et des clients. Comme les informations confidentielles vont au-delà des propres informations de Solventum, et incluent des informations secrètes ou restreintes appartenant à nos partenaires commerciaux et à nos

concurrents, nous devons y faire attention et prendre des mesures afin de protéger toutes les informations confidentielles contre une utilisation inappropriée ou une divulgation.

Il convient de prendre des mesures appropriées pour protéger, sécuriser et limiter l'accès aux informations confidentielles aux personnes, en interne et en externe, qui ont « besoin de connaître » ces informations dans le cadre de l'activité de Solventum et qui sont tenues de respecter une obligation de confidentialité. Les employés doivent protéger les informations confidentielles et empêcher leur divulgation non autorisée, conformément aux politiques de l'entreprise. Toutes les informations qui ne sont pas publiques doivent être traitées de manière confidentielle.

Solventum s'engage à n'utiliser que des moyens légaux et éthiques pour recueillir et utiliser des informations commerciales et sur les marchés afin de mieux comprendre nos marchés, nos clients et nos concurrents. Solventum ne recueillera pas et n'utilisera pas d'informations confidentielles d'une autre partie sans son autorisation.

Respect des lois commerciales mondiales

En tant que multinationale, Solventum s'engage à respecter les lois commerciales internationales qui la concernent. Nous respectons les lois qui régissent les éléments suivants :

- **Importations et activités douanières** : les autorités douanières et leurs agences gouvernementales associées exigent que l'importateur de biens indique ou respecte des classifications tarifaires précises, la valeur, le pays d'origine, le marquage des produits, le statut commercial préférentiel et d'autres données essentielles.
- **Exportations et contrôles des exportations** : les exportations de certains produits, technologies, logiciels et informations techniques peuvent être soumises à des exigences de licences.
- **Embargos commerciaux et sanctions économiques** : les embargos commerciaux et les sanctions économiques interdisent certaines ou toutes les activités commerciales avec certains pays et leurs ressortissants, ou avec certains individus et entités.
- **Anti-boycott** : selon les lois commerciales des États-Unis et d'autres pays dans lesquels Solventum est présente, nous ne devons pas participer à des boycotts non sanctionnés ni à des refus de transactions avec un pays spécifique.

Tous les employés de Solventum doivent comprendre et respecter les lois commerciales applicables à notre activité, et poser des questions en cas de doute. Tout comme nous ne devons jamais participer à une activité commerciale qui violerait ces lois, nous ne devons pas demander à un tiers de la faire pour notre compte. En cas de conflit entre les politiques de Solventum et les lois commerciales locales, respectez toujours la loi. Si vous avez besoin de conseils supplémentaires, contactez le service de Solventum en charge du respect des lois commerciales mondiales.

Conflits d'intérêts

Les employés de Solventum doivent éviter les conflits d'intérêts qui comportent des situations dans lesquelles des intérêts personnels, des redevances ou des relations pourraient influencer ou sembler influencer de manière inappropriée le jugement commercial. Les décisions doivent être prises et les employés doivent agir dans l'intérêt de Solventum, et non dans le but d'en tirer un gain personnel.

Lorsque les conflits d'intérêts ne sont pas gérés de manière appropriée, ils peuvent nuire aux affaires et à la réputation de l'organisation et des personnes impliquées.

Des mesures doivent être prises régulièrement afin d'éviter, identifier, dévoiler tout conflit d'intérêts réel, potentiel ou perçu et d'en actualiser le traitement. Le signalement des conflits d'intérêts dès que possible conformément à la politique de l'entreprise nous aide à entretenir notre culture de l'intégrité.

Délit d'initié

Les renseignements non publics importants ou « informations privilégiées » qui pourraient influencer la décision d'une personne d'acheter, vendre ou conserver des actions ou d'autres titres, obtenus dans le cadre de ses fonctions pour Solventum concernant Solventum ou ses partenaires commerciaux, ne doivent jamais être utilisés pour réaliser des transactions portant sur les actions ou autres titres de cette société, ni pour manipuler le prix d'actions ou autres titres cotés en bourse.

L'utilisation ou la divulgation d'informations privilégiées pour faciliter un délit d'initié, pour vous ou pour d'autres personnes, est illégale et contraire à l'éthique, et pourrait donner lieu à des poursuites civiles ou pénales et à des peines, y compris de prison, pour les personnes concernées.

Les politiques de Solventum interdisent aux membres du Conseil d'administration, aux employés et aux sous-traitants d'échanger des titres en fonction d'informations privilégiées, ou de permettre à d'autres personnes de le faire. Vous ne devez notamment jamais fournir d'informations privilégiées à des tiers, même si vous n'en tirez pas de bénéfice direct, car cela peut tout de même violer les lois commerciales. Les délits d'initiés commis par des membres de votre famille qui vivent dans votre foyer vous seront attribués.

Vous devez connaître et respecter les règles, et prendre les précautions nécessaires pour éviter tout risque de délit d'initié.

Rapports commerciaux et financiers

Les rapports commerciaux et financiers de Solventum sont utilisés pour nous évaluer. Nous dépendons de l'exactitude et de l'intégrité de ces rapports pour étayer les décisions internes et les divulgations externes auprès des organismes de régulation, des partenaires commerciaux, des investisseurs, etc. Il est donc essentiel de créer et de conserver des rapports commerciaux et financiers fidèles, précis, complets et à jour de toutes nos transactions commerciales afin de mener à bien nos activités et de garantir le respect des lois.

Pratiquement toutes les activités commerciales qu'entreprend ou auxquelles participe un employé peuvent avoir une incidence sur notre activité et nos rapports financiers. Il est donc important que chaque employé s'implique pour aider notre organisation à respecter ses obligations commerciales, légales et réglementaires, et demande des conseils si nécessaire. Cela inclut :

- Être attentif à d'éventuels drapeaux rouges qui pourraient apparaître au cours de l'activité.

- Respecter les contrôles internes définis et les politiques relatives à l'entretien, à la conservation et à l'élimination des rapports.
- Conserver un jeu de rapports commerciaux et financiers comportant toutes les transactions, de manière fidèle et précise.
- Ne réaliser des transactions qu'avec des partenaires commerciaux réputés, dont les activités sont légales et dont les financements proviennent de sources légitimes.
- Faire preuve de transparence, fournir des informations complètes et collaborer pleinement à tout audit ou enquête de Solventum ou d'une autorité externe.

Nous devons tous nous assurer que nos rapports respectent ces exigences afin de soutenir l'engagement de notre entreprise en matière de conformité. Informez rapidement votre représentant des affaires juridiques ou de l'éthique et de la conformité si vous détectez une activité suspecte.

Ressources de l'entreprise

Les ressources de Solventum sont essentielles au succès de notre entreprise. Les biens, l'argent et les autres ressources de Solventum ne doivent être utilisés que dans le cadre de l'activité, et jamais pour en retirer un bénéfice personnel ni à des fins frauduleuses. Nos responsabilités sont les mêmes quelles que soient les ressources que nous utilisons ou auxquelles nous avons accès dans le cadre de notre travail :

- Protéger les ressources de Solventum.
- Limiter l'utilisation personnelle des ressources de Solventum.

Nous assurons une bonne gestion des ressources de Solventum en :

- Veillant à éviter tout dommage, perte, destruction, vol, utilisation non autorisée ou inappropriée ou gaspillage des ressources de Solventum.
- N'utilisant ou n'autorisant l'utilisation des ressources de Solventum qu'aux fins de l'activité de l'entreprise, quels que soient leur état et leur valeur. L'utilisation personnelle occasionnelle et accessoire de ressources physiques, telles des téléphones, des ordinateurs, un accès à Internet et aux e-mails, n'est autorisée que si elle reste raisonnable, n'a pas d'incidence sur vos responsabilités professionnelles ni sur votre réactivité, et reste conforme aux politiques et procédures de Solventum.
- Ne prenant, vendant, prêtant, empruntant, cédant jamais et en ne mettant jamais au rebut des ressources de Solventum sans autorisation appropriée.
- En signalant toute suspicion d'utilisation, d'abus ou d'exposition à des risques des ressources de Solventum conformément à la section « Faites-vous entendre » de ce code.

Communications externes

Les communications externes concernant Solventum sur les réseaux sociaux, auprès des investisseurs, des médias et sur/via d'autres canaux ont une incidence sur notre entreprise, sa réputation, son identité et son intégrité. Ces communications peuvent également avoir un impact sur nos investisseurs, nos partenaires commerciaux et nos clients. Il est donc important que ces communications respectent les politiques de notre entreprise.

Les porte-parole de l'entreprise sont autorisés à exprimer la position officielle de Solventum sur des sujets spécifiques. Toutes les personnes ne sont pas autorisées à communiquer au nom de Solventum, et les employés doivent veiller à ne pas surestimer leurs attributions.

- Les demandes de commentaires des médias, y compris des réseaux sociaux, doivent être transmises à l'équipe en charge des communications de l'entreprise.
- Les questions des médias d'informations financières doivent être transmises au service des relations avec les investisseurs de Solventum.
- Les demandes d'informations inhabituelles d'un organisme gouvernemental doivent être transmises au représentant juridique de Solventum afin de respecter toute obligation légale et au représentant des affaires gouvernementales de Solventum afin de déterminer s'il existe actuellement des activités associées.

Lorsque des employés ne communiquent pas au nom de Solventum, mais pourraient avoir une raison de formuler des commentaires sur l'organisation, ses produits et ses services, par exemple lorsqu'ils communiquent sur les réseaux sociaux à titre personnel, les employés doivent faire preuve de prudence, indiquer qu'ils sont des employés de Solventum, et communiquer de manière factuelle et respectueuse.

Notre engagement

Chez Solventum, nous tenons à faire ce qu'il faut pour fournir des produits et solutions de qualité afin d'améliorer les vies. Nous entretenons une culture qui implique d'agir comme il se doit, conformément à notre engagement pour réussir grâce à l'excellence, en agissant avec honnêteté et intégrité, pour nous aider à établir une relation de confiance et à faire progresser les soins.